



Mètre terme prestation de service sans contrat

Par **Ba42**, le **09/11/2023** à **22:31**

Bonjour. Je suis prestataire de services, auto entrepreneur, pour du nettoyage. Je n'ai jamais établi de contrat avec mes clients. Clients fixes, vu que cela fait plus de 4 ans, avec des factures mensuelles.. si je veux mettre un terme à la prestation je dois un préavis à mon client? Si lui même décidé de arrête. Quel sont les procédures à faire? Cordialement

Par **Visiteur**, le **09/11/2023** à **22:45**

Bonjour,

Vu la durée de la prestation, il faut envisager de prévenir vos clients par courrier RAR et de leur proposer un préavis (exemple 1 mois).